



## Recuperer son nom de famille

Par **GUY Bruce**, le **15/09/2017** à **14:13**

Bonjour,

Mon père né au Vietnam de soldat inconnu est arrivé en France dans les années 196... .  
Pupille de la nation l'état français lui as donné un nom.(tous pourri ^^)  
Sur son acte de naissance il y a le nom de sa mère, ma grand-mère.

Ma question est puis-je récupérer le nom de ma grand-mère ?

Par **Visiteur**, le **15/09/2017** à **14:25**

Bonjour,

sans certitude de ma part mais j'en doute. Votre père aurait pu, mais pour vous c'est trop tard.

Par **GUY Bruce**, le **15/09/2017** à **15:49**

Bonjour,

Merci d'avoir laissé un commentaire. Au mieux qui pourrait me répondre? A qui dois-je m'adressé ?

Quel démarche dois-je entamé?

Par **Visiteur**, le **15/09/2017** à **15:51**

Patience, d'autres intervenants plus éclairés que moi vous répondront probablement.

Par **Maeura**, le **15/09/2017** à **16:08**

Bonjour

Pour faire un changement de nom de famille pour motif légitime (ce qui semble être votre

cas), voici au lien suivant comment procéder pour entreprendre toutes ces démarches , a savoir aussi que ces dernières ont un coût à votre charge , toutes ces informations vous sont données au lien suivant (faire Copier/coller du lien) pour rejoindre ce site , pensez à cliquer sur " Tout déplier " pour voir l'ensemble du document

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1656>

Cordialement

Par **GUY Bruce**, le **15/09/2017** à **17:23**

Merci de vos commentaires il me tiens vraiment a cœur de changé mon Nom avoir un prénom en guise de nom ce n'est pas évident (pour moi) surtout quand sa viens de l'État Français qui a l'époque était très chauvin et voulait tous francisé alors qu'aujourd'hui cela n'est plus le cas. Je ne suis pas fils d'orphelin ont connait le vrai nom de ma grand mère. Il est sur que c'est personnel car je suis le seul de la famille à vouloir faire la demarche.

Encore merci pour vos commentaires